1 Présentation et objet des CGU

Le Parc de trampoline Up'n Jump met à la disposition de ses Clients des trampolines ouverts à tous à partir de l'âge de 9 ans ou mesurant au moins 1m30. Le Parc pourra accueillir des enfants à partir de 6 ans jusqu'à 12 ans selon les conditions définies au 2.1.4.
L'utilisation des trampolines implique nécessairement l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGU.

2 Conditions d'accès

2.1 Mineurs

2.1.1 L'accès des mineurs aux trampolines est ouvert à partir de l'âge de 9 ans ou mesurant au moins 1m30, sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui en ont légalement la garde et dont la présence est obligatoire dès lors que l'enfant a moins de 14 ans.
2.1.2 A partir de 14 ans révolus, la présence des parents n'est pas obligatoire mais le mineur reste sous la responsabilité de ses parents, notamment pour les éventuels dommages que le mineur pourrait causer.
Le Parc de trampoline Up'n Jump dispose, en tout état de cause, d'un personnel encadrant, spécialement formé à cet effet, destiné à la supervision et à la surveillance des utilisateurs, et plus spécialement des enfants mineurs.
2.1.3 Les parents d'enfants mineurs âgés de moins de 18 ans doivent signer une autorisation à la pratique du trampoline, avant l'accès aux trampolines.
2.1.4 Le Parc de trampoline Up'n Jump pourra accueillir des enfants de 6 ans jusqu'à 12 ans sur des plages horaires spécifiques affichées à l'accueil du Parc. Les enfants seront sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui en ont légalement la garde et dont la présence est obligatoire. En raison de l'accueil de ce très jeune public, le Parc se réserve le droit de fermer l'accès à des zones de jeux qui ne seraient pas adaptés aux très jeunes enfants. Les Clients en seront préalablement informés à l'accueil du Parc dès leur arrivée.

2.2 Tenues vestimentaires

Une tenue correcte est exigée en toute circonstance. Le Parc de trampoline Up'n Jump se réserve le droit de refuser l'accès à tout Client portant une tenue qui serait susceptible de présenter un risque de sécurité pour lui-même ou pour les autres utilisateurs.
Le port des chaussettes antidérapantes est obligatoire.
Les Clients auront pris soin de vider leurs poches avant l'utilisation des trampolines.

2.3 Perte, vol, détérioration des effets personnels

Le Client est responsable de ses effets personnels auxquels il apportera une particulière vigilance. Pour éviter toute pertes, des casiers sécurisés sont à la disposition du client. Il est recommandé au Client de contracter une assurance vol perte ou détérioration de ses effets personnels valable hors du domicile.

3 Consignes de sécurité

3.1 Etat de santé

Il est rappelé que le saut sur trampoline constitue une activité sportive requérant une bonne condition physique générale ainsi qu'une juste estime de ses capacités. Les chutes et blessures en résultant auront pour seul et unique responsable le Client.
Par conséquent, pour des raisons de sécurité, l'accès est déconseillé aux Clients ne présentant pas une bonne condition physique générale et un bon état de santé, et souffrant notamment d'hypertension, de troubles cardiaques, de problèmes relatifs au dos, au cou, aux articulations, aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes malvoyantes, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de problèmes d'orientation ou d'équilibre, aux personnes présentant une fragilité physique particulière (entorse, fracture, blessure insuffisamment consolidée pour permettre la pratique du saut sur trampoline), et plus généralement aux personnes présentant tout autre état de santé ou de handicap susceptible d'être aggravé par l'utilisation des installations.
Chaque Client s'engage, préalablement à l'utilisation des installations et aménagements du Parc, à vérifier et faire vérifier par un professionnel de santé sa condition physique et à respecter les consignes de sécurité des présentes CGU.
Chaque Client s'engage également à bénéficier d'une assurance personnelle, pour lui et/ou ses enfants mineurs placés sous sa responsabilité, garantissant tous dommages, préjudices et incapacités de toutes natures (matériels ou corporels) et en cas d'accident à effectuer une déclaration auprès de son assurance dans un délai de 48 heures.
Le Parc de trampoline Up'n Jump décline toute responsabilité en cas de non respect par le Client des consignes de sécurité.

3.2 Comportement

Le Client s'engage à respecter la propreté des lieux ainsi que des installations et aménagements du Parc.
Il est rappelé aux Clients que la réalisation d'acrobaties peuvent être dangereuses, et ne doivent par conséquent pas être effectuées par des personnes sans entraînement préalable et/ou au-delà de leurs capacités physiques. Dans le cadre de l'exercice du saut sur trampoline, le Client doit en outre toujours veiller à conserver des distances de sécurité par rapport aux autres utilisateurs, afin d'éviter les chocs. En cas de fatigue, il convient de sortir immédiatement de l'aire de jeu et donc de ne pas s'asseoir ou s'allonger sur les trampolines.

Il est notamment strictement interdit :
- **d'apporter de la nourriture ou des boissons sur les trampolines,**
- **de consommer des bonbons ou des chewing-gums au cours des activités,**
- **de porter des bijoux (chaîne, bracelet, boucles d'oreilles, etc.),**
- **d'avoir des comportements à risques tels que monter sur les épaules d'autres utilisateurs, sauter trop près d'eux, les pousser, faire la course, etc.**

Le Parc de trampoline Up'n Jump se réserve le droit discrétionnaire d'interdire l'accès à tout Client dont le comportement serait de nature à porter atteinte à sa propre sécurité et/ou à celle des autres utilisateurs, notamment en cas de vols, troubles à l'ordre publique, dégradations, violences verbales et/ou physiques, propos insultants, états d'ébriété, atteintes aux bonnes mœurs, malveillances, non-respect des consignes de sécurité, etc.
L'enceinte du Parc est strictement non-fumeur. Par conséquent, **il est interdit aux Clients de fumer dans l'enceinte du Parc.**

4 Droit à l'image

Le Client est informé que, pour des raisons de sécurité, un système de vidéosurveillance est installé au sein du Parc.
Plus généralement, le Client et/ou ses enfants mineurs placés sous sa responsabilité pourront être filmés et/ou photographiés durant leur présence au sein du Parc.
Le Parc de trampoline Up'n Jump s'interdit de reproduire ou diffuser ces images, notamment sur internet, sans en avoir averti le Client et recueilli au préalable son autorisation.

AUTORISATION A LA PRATIQUE DU TRAMPOLINE
pour les enfants mineurs

UP'N JUMP

Je, soussigné(e), ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

_____

TÉLÉPHONE : _____

AGISSANT en qualité de (responsable légal) ou (gardien) *(barrez la mention inutile et précisez :* _____ *)* des enfants suivants :

1. NOM : _____ PRÉNOM : _____ AGE : _____
2. NOM : _____ PRÉNOM : _____ AGE : _____
3. NOM : _____ PRÉNOM : _____ AGE : _____
4. NOM : _____ PRÉNOM : _____ AGE : _____

DÉCLARE avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation figurant au verso de la présente autorisation et en ACCEPTER les termes.

AUTORISE le(s) enfant(s) nommé(s) ci-dessus à pratiquer l'activité de trampoline au sein du Parc de trampoline Up'n Jump.

ATTESTE que le(s) enfant(s) nommé(s) ci-dessus ne présente(nt) aucune contre indication médicale à la pratique du trampoline.

AUTORISE le cas échéant les responsables du Parc de trampoline Up'n Jump à prendre toute décision concernant les soins d'urgence pour le(s) enfant(s) nommé(s) ci-dessus.

ATTESTE que le(s) enfant(s) nommé(s) ci-dessus sont couverts par une assurance responsabilité civile.

RECONNAIS être informé(e) que les enfants sont sous la supervision et la surveillance du personnel du Parc de trampoline Up'n Jump spécialement formé à cet effet.

RECONNAIS ET ACCEPTE les risques connus et inconnus reliés à l'utilisation des trampolines.

RECONNAIS également que le(s) enfant(s) nommé(s) ci-dessus participe(nt) aux activités de manière libre et éclairée, en toute connaissance de cause des dangers et risques potentiels reliés aux activités de trampoline.

DÉCLARE sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Signature * :

Fait à _____

Le _____ / _____ / _____

** Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour autorisation »*